



**Redresser
le réseau
de la santé:**

**les douze travaux
du Parti Québécois**

Les 12 travaux du PARTI QUÉBÉCOIS pour guérir notre réseau de la santé

Depuis bientôt deux ans, le Québec et le monde entier traversent une crise sans précédent. Si la pandémie de COVID-19 que nous vivons actuellement a eu des conséquences immédiates et indéniables dans nos vies, elle a aussi eu comme effet d'accentuer ce que nous savions déjà depuis de nombreuses années : notre réseau de la santé ne tient qu'à un fil.

Délestage, baisse de la qualité des soins, incapacité à couvrir l'ensemble du territoire québécois de manière adéquate, fermetures de services, surmenage et épuisement du personnel et, surtout, ras-le-bol et départ de nombreux travailleurs qui se donnent pourtant cœur, corps et âme, mais sans voir de lumière au bout du tunnel; telle est la réalité.

Les années de réformes entamées par les libéraux, mais surtout l'immobilisme du gouvernement de la Coalition Avenir Québec dans ce dossier, n'ont cessé d'affaiblir un système qui est de plus en plus au bord du gouffre. Malheureusement, il ne suffit plus de dire aux travailleurs de la santé à quel point nous leur sommes reconnaissants, en les surnommant « nos anges gardiens », si ces mots ne veulent rien dire et ne sont pas suivis d'actions concrètes pour valoriser réellement leur travail.

Dans ce contexte, il faut agir, car ce sont les Québécois qui en paient concrètement le prix. En effet, des milliers de personnes sont en attente d'un médecin de famille, les urgences débordent et le temps d'attente moyen ne fait qu'augmenter, l'accès aux professionnels pourtant compétents pour diagnostiquer bon nombre de problèmes demeure quasi impossible.

Devant l'ampleur du défi, il sera tentant de se lancer dans une foule de mesures spectaculaires et dans des artifices, comme on l'a fait au cours des dernières années et des derniers mois.

La vérité, c'est que depuis plusieurs années, les solutions pour une réelle amélioration de notre réseau de la santé sont connues et répétées par bon nombre d'acteurs, dont le Parti Québécois. Ces solutions n'ont cependant jamais été appliquées.

Aujourd'hui, nous ne cherchons pas à réinventer la roue; nous réitérons ce que nous considérons comme étant le minimum vital pour répondre à la situation d'urgence dans laquelle se trouvent notre réseau, ses patients et ses travailleurs.

Ce qui est nécessaire à ce stade-ci, ce n'est pas de faire, pour une énième fois, la promesse aux Québécois de « régler tous les problèmes », de garantir un médecin de famille à chacun du jour au lendemain ou d'éliminer le temps d'attente dans les urgences. Ce que le Parti Québécois considère nécessaire à ce stade-ci, c'est d'essayer autre chose, une autre vision qui a de meilleures chances de nous amener là où nous voulons : dans un contexte qui ramènera un peu de dignité et d'humanité au sein d'un réseau qui en a bien besoin.

Pour arriver à cet objectif, il nous faut de la rigueur et des solutions réfléchies. Le Parti Québécois a recensé 12 mesures concrètes et immédiatement applicables qui ont été proposées à maintes reprises, mais qui ont toujours été ignorées par le PLQ et la CAQ.

Ce sont, en quelque sorte, les douze travaux du Parti Québécois en matière de santé!

Le Parti Québécois va :

- 1.** Donner davantage d'autonomie aux 200 000 professionnels de la santé autres que les médecins (les physiothérapeutes, les psychologues, les pharmaciens, les travailleurs sociaux, les ergothérapeutes, les hygiénistes dentaires, etc.), en étendant notamment sur tout le territoire du Québec le modèle des cliniques multidisciplinaires composées d'infirmières et d'autres professionnels.
- 2.** Faire des CLSC de véritables centres de santé de proximité dotés notamment d'infirmières praticiennes spécialisées (IPS) qui y exerceront de façon autonome et qui compléteront l'offre de services en première ligne pour les urgences mineures, le suivi de maladies chroniques et la prévention.
- 3.** Financer massivement les organismes communautaires à la mission, à hauteur de 460 M\$ par année.
- 4.** Permettre aux personnes âgées, ainsi qu'à celles vivant avec une déficience ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA), d'obtenir des soins à domicile répondant réellement à leurs besoins.
- 5.** Régionaliser et simplifier le système de santé en décentralisant les décisions et les services.
- 6.** Revoir le mode de rémunération des médecins de famille pour instaurer une formule de rémunération hybride.
- 7.** Étendre les heures d'ouverture des blocs opératoires pour rattraper les retards liés au délestage.
- 8.** Abolir pour de bon le recours aux agences de placement privées et réintégrer les travailleurs dans un réseau public plus humain.
- 9.** Abolir le temps supplémentaire obligatoire (TSO) et implanter un système de gestion autonome des horaires et des quarts de travail.
- 10.** Adopter une loi pour mettre en œuvre des ratios professionnelles en soins / patients sécuritaires.
- 11.** Rehausser les cohortes dans les métiers en santé en fonction des besoins.
- 12.** Revoir la *Loi sur la santé publique* afin d'assurer une complète indépendance au directeur national de santé publique, ce qui signifie assurer la pleine transparence de tous ses avis et de toutes ses communications.